

VITESSE SUR LES ROUTES

Si vous êtes préoccupé par des excès de vitesse dans votre milieu de vie, sachez qu'il est possible de les signaler officiellement.

La Sûreté du Québec (SQ) met à la disposition des citoyens un formulaire de plainte en ligne permettant de dénoncer des comportements dangereux sur la route.

PAR INTERNET

@ SÉLECTIONNEZ UN FORMULAIRE

@ Signalement fraude

@ Signalement pornographie juvénile

@ Sécurité routière, événement, règlement municipal

@ Plainte

@ Requête médiatique

Rendez-vous sur le site de la Sûreté du Québec dans la section **Nous joindre**, au bas de la page vous trouverez un menu déroulant (voir image ci-contre).

En prenant quelques minutes pour faire un signalement sur le site de la SQ, vous contribuez activement à améliorer la sécurité routière.

CONSULTATION CITOYENNE



Le mois dernier, la Municipalité a lancé un court sondage afin de sonder ses citoyens sur les heures d'ouverture du bureau municipal. Afin de donner la chance à tous de s'exprimer, le sondage sera disponible en version papier au bureau municipal.

Nous tenons à remercier tous les citoyens qui se sont déjà exprimés sur la question. Vos commentaires et suggestions nous sont précieux et ils seront pris en considération.

RÉPERTOIRE DE NOS ENTREPRISES LOCALES

ABBATE CHARPENTIER 579 488 0253 abbatecharpentier.com	CHAMPIGNY ÉLECTRIQUE 450 525-3006 chamignyelectrique@hotmail.com	FERME JOHANNE FONTAINE 450 204-3540	KIM TRUDEAU DESIGNER 514 835-8596 www.kimtrudeau.ca	LES PETITS FRUILATO 579-372-6234 maude@fruilato.ca	SCIERIE DUHAMEL 450 296-8282 sales@adf-sawmill.com.
BLEUETIÈRE SARIANNE 438- 823-6848	EURO-SPA 450 248-0666 www.euro-spa.com	GARAGE DENIS GAGNON 450 296-4952	L'ÉRABLE AU FIL DU TEMPS 450 248-9059 www.erableaufildutemps.ca	LES SOEURS RACINES soeursracines@gmail.com soeursracines.com	SOUDURE GÉNÉRALE JACQUES BOURGOIN 450 296-8878 jacquesbourgoin@videotron.ca
BUREAU DE POSTE ET FILS. 579 420-6799 900 ch. de St-Ignace	EXCAVATION WILLIAM SAYERS 450 248 2187	GRANGE WALBRIDGE 450 248-3153 www.museemissisquoi.ca	L'ŒUF 450 248-7529 info@loeuf.ca	NOPAC ENVIRONNEMENT INC. 450 248-4747 www.nopac.ca	SURTECH INDUSTRIEL INC. 438 887-1990
CARREFOUR ST-IGNACE 450 296-4236 STATION SHELL	FERME FORMIDO 450 296-4974 www.fermeformido.com	JEAN-PHILIPPE MALETTE INTERVENANT 450 248 0522 intervenant@mdjleboum.com	LAURY PERRON KINÉSIOLOGUE-KINÉSITHÉRAPEUTRE 581 997-0111 lauryperron6@gmail.com	PLANTATION DE SAPINS ENOS 450 263-9821	LES ÉQUIPEMENTS BARABY INC. (450) 296-4411 WWW.BARABY.CA



LE JOURNAL DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE

692 RANG DE L'ÉGLISE NORD, SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, QC J0J 1Y0
450 296-4467

FORCE, NATURE ET LABEURS

ÉDITION DE JANVIER 2026

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

En période hivernale, SVP placez votre bac **en retrait de la route (2m)** pour éviter qu'il soit endommagé par notre équipe de déneigement.

La photo ici-bas vous montre les bonnes pratiques où positionner votre bac l'hiver.



QUESTIONS? COMMENTAIRES? APPELEZ LE BUREAU MUNICIPAL

La Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge est engagée à offrir des services de qualité à l'ensemble de sa population, dans un esprit de respect, de transparence et d'amélioration continue.

Vos commentaires, observations ou suggestions à propos des services, ou des activités de la Municipalité, nous permettent de mettre en lumière vos préoccupations et nous donnent des pistes d'amélioration. **Notre équipe est là pour vous aider et répondre à toutes vos préoccupations concernant la municipalité.**

Pour toutes demandes, appelez nous au **450 296-4467** ou écrivez nous à **info@saint-ignace-de-stanbridge.com**.

RAPPEL - COMMENT FAIRE UNE PLAINTE?

Une plainte est une expression écrite de l'insatisfaction d'une personne envers un service offert par la Municipalité, une décision rendue, un comportement, un propos ou une action municipale.

Le dépôt d'une plainte officielle constitue **un outil essentiel de dialogue entre la Municipalité et la population**. Il permet à l'administration municipale et au conseil d'identifier rapidement les situations problématiques, d'y apporter des correctifs concrets et d'améliorer en continu la qualité des services offerts aux citoyens et aux visiteurs.

L'importance d'utiliser les canaux officiels :

Les citoyens peuvent parfois exprimer leur insatisfaction directement auprès d'un élu, d'un employé municipal ou sur les réseaux sociaux. Bien que ces échanges puissent soulever des préoccupations réelles et méritant attention, ils ne garantissent pas toujours un suivi formel ni une réponse structurée.

En utilisant le processus officiel, le citoyen s'assure que sa demande :

- est prise en charge rapidement par le service compétent ;
- fait l'objet d'un suivi documenté et traçable ;
- reçoit une réponse claire et équitable, conformément aux règles établies.

La Municipalité encourage donc fortement toute personne souhaitant obtenir un suivi rigoureux de sa situation à déposer sa plainte de façon officielle :

- soit en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la Municipalité (sous l'onglet Citoyen);
- soit en se présentant au bureau municipal.

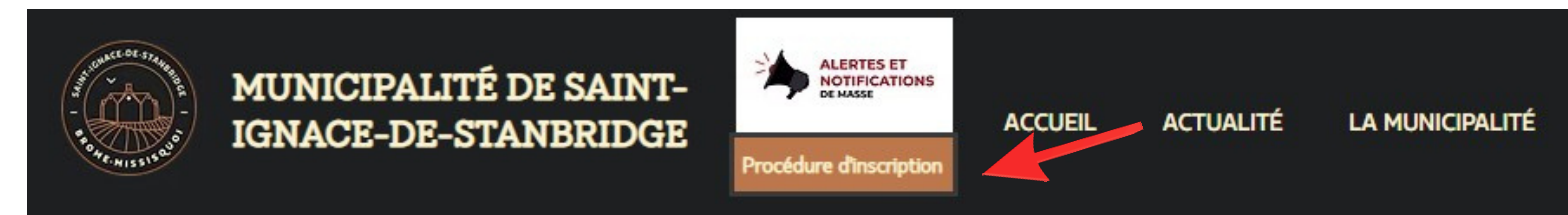
Cette démarche est la meilleure façon de s'assurer que chaque plainte est entendue, analysée et traitée avec sérieux, dans un esprit de transparence, d'équité et d'amélioration continue des services municipaux.

PROCÉDURE POUR S'INSCRIRE AUX INFOS-ALERTES CITOYENNES

L'automne dernier, la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge a mis en place une nouvelle plateforme de notifications et d'alertes citoyennes. Ce nouveau système d'alerte informe les citoyens des différentes collectes (compost, recyclage, poubelles), d'événements spéciaux ou pour vous informer rapidement en cas de situations d'urgences. Nous vous recommandons d'y adhérer et de vous assurer que vos informations sont exactes et à jour.

Si vous étiez déjà inscrit à l'ancienne plateforme, votre inscription a été automatiquement transférée vers le nouveau système. Toutefois, il se peut que vous deviez vous créer un nouveau compte d'utilisateur.

Pour vous aider dans cette démarche, vous trouverez une procédure sur la page d'accueil du site internet de la Municipalité sous le logo d'alertes et notifications de masse :



Si vous avez besoin d'aide pour créer votre profil, n'hésitez pas à venir au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, il nous fera plaisir de vous aider.

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR PRODUITS D'HYGIÈNES DURABLES

Les citoyens peuvent bénéficier d'une aide financière pour l'achat de produits d'hygiène lavables (exemple: culottes menstruelles, couches lavables, lingettes démaquillantes, etc.). Un montant maximum de **50 \$ par citoyen**, par année est octroyé.

Conditions pour bénéficier de l'aide :

- Preuve d'achat : il est nécessaire de présenter la facture originale de l'achat, les produits ne devant pas avoir été achetés avant le 1er janvier 2026 ;
- Preuve de résidence : les citoyens devront également fournir une preuve de résidence à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

Les demandes de remboursement peuvent être traitées en vous rendant au bureau municipal ou en nous transmettant par courriel votre demande: **info@saint-ignace-de-stanbridge.com**.

Nous vous encourageons à profiter de ce programme pour adopter des produits d'hygiène plus durables et contribuer ainsi à la préservation de notre environnement. Pour toutes questions supplémentaires ou pour soumettre votre demande, n'hésitez pas à contacter le bureau municipal au **450-296-4467**.